

Siège : 14, rue du Patronage-Laïque - 52000 CHAUMONT - 03.25.03.86.40

Nos bureaux : 7 rue Victoire de la Marne - 52000 CHAUMONT

Ouverts du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 15 et de 13 h 45 à 18 h 15, samedi de 9 h à 12 h.

tl. 03.25.31.29.03 - Fax : 03.25.31.29.00 - Service abonnement : 03.25.03.86.47

HANDICAP

## N'ayez plus peur !

Une conférence-débat a été organisée jeudi dernier au Nouveau Relax dans l'optique de sensibiliser sur l'accessibilité d'accès à la santé pour les personnes en situation de handicap. Alors que le film "N'ayez pas PEUR !" a été projeté, l'événement fut surtout l'occasion de signer la charte Romain Jacob.

**"N'ayez pas PEUR!"** Le film de Pascal Jacob a de quoi attirer l'attention. Projeté jeudi dernier au Nouveau Relax, il a été le point d'ancrage d'une conférence-débat autour du handicap organisée par le Comité d'Éthique Sud Haute-Marne. Le principal objectif de cet événement a été la signature de la charte Romain Jacob dont le but, pour les signataires, est de s'engager à améliorer l'accès aux soins pour les personnes en situations de handicap.

Différents intervenants, qu'ils soient du domaine politique, hospitalier, ou associatif, se sont présentés devant la salle comble pour parler de leurs travaux, éclairer leur démarche, ou tout simplement témoigner de leurs situations.

### Fédérer les acteurs du soin

«Ce qu'il faut retenir de cette signature», commente Brigitte Frosio-Simon, vice-présidente du comité d'éthique et psychologue à l'hôpital, «c'est l'idée de promouvoir la sensibilisa-



Près de 200 personnes ont assisté à la conférence....

tion de l'ensemble des acteurs du soin et de l'accompagnement aux personnes handicapées.» De plus, lorsqu'elle fut promulguée le 16 décembre 2014, la charte Romain Jacob se donnait pour but de fédérer des acteurs locaux et nationaux sur cette question d'amélioration d'accessibilité aux soins.

Et ce jeudi, les hôpitaux de Chaumont, Langres et Bourbonnes-les-Bains, ainsi que vingt autres acteurs de la santé, du médico-social et de l'associatif se sont engagés. À Claude-Henri Tonneau, directeur de l'hôpital de Chaumont d'ajouter : «Cette charte ne signifie en aucun cas que nous n'avons rien



...unies pour l'accès à la santé des personnes handicapées.

fait avant. Elle ne signifie pas non plus que notre travail doit s'arrêter maintenant».

### «Le commencement d'un espoir»

Des enquêtes ont été réalisées auprès des personnels de soins pour connaître les lacunes du milieu. C'est aussi un moyen de formaliser les établissements de

soins et d'intensifier l'engagement avec les associations.

«On s'en félicite car c'est l'aboutissement d'un très gros travail du comité d'éthique et des acteurs», conclut Claude-Henri Tonneau. S'unir face au handicap et ne plus en avoir peur est une avancée considérable.

Joffrey Tridon